Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251127-2025_115-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 25/11/2025

Date de la convocation
21/11/2025

Date d'affichage
21/11/2025

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15 Présents : 12 Votants : 15

A l'unanimité
Pour : 14 Contres : 0 Abstentions : 1

Réf	2025-115

L'an 2025, le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme, M. SINOQUET Vincent, Mme RUBION Régine, M. BLANDEL Philippe, M. FONTENEAU Damien, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme SABATIER Nathalie

Excusés avec procuration : M. ROUILLARD Emmanuel donne pouvoir à Vincent SINOQUET, Mme DESHOMMES Edith donne pouvoir à Mme RUBION Régine, Mme LEMOINE Lélia pouvoir donné à Joseph JOUAULT

Secrétaire de séance : M. Jonathan EON

Objet de la délibération : Subvention : Projet de renaturation de la cour d'école Les Jeunes Pousses - Demande de subvention au titre du Fond de soutien à la biodiversité de Vitré Communauté et de subvention de l'Etat (DSIL/DETR)

M. le Maire expose la délibération n°2025-075 du conseil du 12/06/2025, autorisant le travail en partenariat avec l'association « Nous, Les Graines de Demain ». Le travail participatif a permis d'aboutir sur un avant-projet dont le budget prévisionnel est estimé à **52 776,50 € HT.**



Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de Vitré Communauté au titre du Fond de Soutien à la Biodiversité 30 % sur la partie étude avec un plafond de 10 000 € et 30 % sur la partie travaux avec un plafond de 30 000 €.

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251127-2025_115-DE

Ce projet peut être éligible à la Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à 30% des travaux avec un plafond de 700 000 €.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Coût estimatif de l'opération **Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement**				
Nature des dépenses **les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés**	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**	**dont montant accessibilité (catégorie 2/B)**	**dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)**
Maîtrise d'œuvre (Volet participatif et avant-projet)			A proratiser le cas échéant	
Accompagnement définition du projet	Association Nous les Graines de demain (TTC)	4 368,00 €		
	Sous-total MOE/Études	4 368,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
ZONE A : Copeaux		**19 112,00 €**		
Travaux de terrassement		6 240,00 €		
Consolidation des bords		1 660,00 €		
Plantation d'arbre tige		1 096,00 €		
Mise en œuvre de paillage NF EN 1176		7 428,00 €		
Mise en œuvre d'une terrasse bois en douglas		2 688,00 €		
ZONE B : Gazon		**19 140,50 €**		
Travaux de terrassement		2 080,00 €		
Pavage drainant		14 064,50 €		
Mise en œuvre de pas japonais		1 900,00 €		
Plantation d'arbre tige		1 096,00 €		
Marquage		**1 490,00 €**		
Mise en œuvre d'une peinture spécifique circuit		1 490,00 €		
Matériel - Equipement		**13 034,00 €**		
Pont suspendu		1 549,00 €		
Tipi (3)		3 000,00 €		
Tables		4 485,00 €		
Rondins d'escalade		4 000,00 €		
	Sous-total travaux	39 742,50 €	0,00 €	0,00 €
	Sous-total acquisitions	13 034,00 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		**52 776,50 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Ressources prévisionnelles de l'opération				

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251127-2025_115-DE

Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR	Bâtiment scolaire public, VRD, terrassement, espaces vert	En prévision	11 922,75 €	30,00%
DSIL				0,00%
Vitré Communauté	Fond pour le soutien à la biodiversité	Partie étude	1 310,40 €	30,00%
		Partie Travaux	11 922,75 €	30,00%
Sous-total aides publiques	**Taux de financement public**		25 155,90 €	47,66%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		27 620,60 €	
	Participation du maître d'ouvrage			52,34%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			**52 776,50 €**	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à **52 776.50 € HT.**
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de Vitré Communauté dans le cadre du Fond de soutien à la biodiversité et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement (DETR)
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget primitif de la Commune 2026.

Pour : 14 , contre : 0 , abstentions : 1

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

Le Secrétaire de séance,
M. Jonathan EON

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)